



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2016

2015 DPE 46 DFA

BUDGET ANNEXE

DE L'ASSAINISSEMENT

**PROJET DE DELIBERATION ET
DOCUMENT BUDGETAIRE**



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2016

2015 DPE 46 DFA

BUDGET ANNEXE

DE L'ASSAINISSEMENT

PROJET DE DELIBERATION

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

**2015 DPE 46 DFA Budget annexe de l'Assainissement - Budget primitif 2016****PROJET DE DELIBERATION****EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le projet de budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2016 composé :

- d'une section d'exploitation qui regroupe l'ensemble des besoins pour le fonctionnement de la Section de l'Assainissement de Paris ;
- d'une section d'investissement qui intègre principalement un programme d'investissement avec une procédure d'autorisations de programme.

Le budget est soumis à l'instruction comptable M49, applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable.

L'activité d'assainissement étant assujettie à la T.V.A., le budget comporte des opérations inscrites hors taxes.

L'assainissement est essentiel à la salubrité de notre ville. Le réseau d'égouts, long de 2500 km et entièrement visitable, est un patrimoine industriel et architectural inestimable qu'il est nécessaire d'entretenir, de réhabiliter et de moderniser.

La découverte de l'usage, par le passé, d'amiante et de brai de houille sur les canalisations d'eau installées dans les égouts nécessite des diagnostics systématiques et la mise en place de nouveaux protocoles d'intervention en réseau qui renchérissent le coût des travaux à réaliser.

La modernisation des outils technologiques de suivi des interventions dans le réseau et de pilotage des flux est également indispensable.

La priorité reste donnée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail des égoutiers. Plusieurs mesures sont inscrites en ce sens : l'achat des équipements de sécurité, l'adaptation des lieux d'appel et des véhicules d'intervention, l'accent sur les formations « santé et sécurité » (2ème année de la certification d'aptitude au travail en espace confiné), la remise en service des réservoirs de chasse, le renouvellement des trappes d'accès, la réhabilitation des locaux sociaux, etc. En investissement, elle se traduit par des mesures de désencombrement du réseau ou de mise en œuvre des vannes à effacement rapide pour faciliter le curage.

De même, les égouts assurant également la fonction de galerie technique doivent s'ouvrir, à l'avenir, à des usages innovants et durables : après le groupe scolaire Wattignies et la piscine Aspirant Dunant, des

études sont inscrites afin d'examiner la possibilité d'étendre les dispositifs de récupération de chaleur des égouts à d'autres bâtiments municipaux.

Enfin, dans le cadre de la protection de la Seine, la fin des rejets de temps sec dans le milieu naturel et la limitation des rejets de temps de pluie de faible intensité (temps de retour inférieur à 6 mois) nécessitent des travaux de mise en conformité ou d'optimisation du fonctionnement des ouvrages existants, notamment au niveau des déversoirs d'orage situés en bord de Seine.

La principale recette d'exploitation du budget annexe de l'assainissement est constituée par la redevance d'assainissement (part collective), assise sur les consommations d'eau faisant l'objet de rejets en égout. Or, une diminution de 1,2 % des volumes d'eau facturés est attendue sur 2016, ce qui engendre une baisse de cette redevance. Il est proposé d'en revaloriser le tarif d'un centime, pour financer les dépenses, portant son taux à 0,299 euros par m³ d'eau (ce qui représente 1,2 € par ménage et par an), ce qui limite à 3,0 % l'augmentation de la redevance sur les vingt dernières années.

I. Section d'exploitation

La section d'exploitation est proposée à 84.731.436,36 euros, équilibrée en recettes et en dépenses, contre 87.718.900,00 euros en 2015, soit une diminution de 3,4 %.

A. Dépenses

1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe les crédits destinés au fonctionnement courant du service : fluides, études, entretien du réseau, contribution générale. Son montant vous est proposé à 35.965.641,36 euros, en diminution de 6,5 % par rapport à 2015. Les principaux postes de dépenses sont :

- les fournitures non stockables (nature 6061), telles que l'eau potable et non potable, l'électricité, le gaz et autres fournitures, pour un montant de 12.015.541,36 euros.
- la fourniture d'entretien et de petit équipement (nature 6063), comprenant notamment une dépense importante de cartouches pour les équipements de protection respiratoire contre les risques chimiques, l'achat de combinaisons jetables et autres équipements de protection individuelle, destinés à prévenir les risques pour la santé et la sécurité des personnels travaillant en égout, pour un montant total de 2.014.000,00 euros ;
- les crédits de la nature 618 s'élèvent à 318.000,00 euros. Ces dépenses correspondent d'une part aux crédits de formation, à la documentation technique, à l'acquisition de données météorologiques fines pour permettre une meilleure anticipation de l'intensité des pluies, améliorant ainsi la gestion des flux dans le réseau, ce qui limite les déversements dans le milieu naturel, et à la digitalisation et mise à jour des plans électriques ;
- 320.000,00 euros sur la nature 617 (études et recherches), qui comprennent notamment :
 - a) la poursuite de l'étude Plan Pluie faisant état de simulations à la suite de la campagne d'expérimentation ;
 - b) les études relatives à l'amiante (définition des processus, aide à la rédaction des marchés, AMO sur les opérations de désamiantage) ;
 - c) la poursuite des études sur les tapis de graisse.

- 1.000.000,00 euros de sous-traitance (nature 611), notamment pour la surveillance du réseau par inspection télé-vidéo dans les canalisations non visitables ;
- 6.990.000,00 euros d'entretien du réseau (natures 615). Le montant global se décompose principalement en 5.300.000,00 euros d'entretien et réparation sur biens immobiliers (nature 6152) et 1.570.000,00 euros de maintenance (nature 6156) ;
- 7.498.200,00 euros de remboursement de frais (nature 6287), qui regroupent les charges couvertes par le budget général au titre de la mise à disposition de biens immobiliers municipaux pour l'accueil des lieux d'appel des égoutiers, de frais de fonctionnement des services support et de frais généraux d'encadrement.

2. Charges de personnel (chapitre 012)

Au total, les dépenses de personnel, recalées par rapport aux résultats du compte administratif 2014, sont inscrites à hauteur de 22.200.000,00 euros, en baisse de 1,6 % par rapport au budget primitif 2015.

3. Charges financières (chapitre 66)

Un montant de 886.135,00 euros est inscrit au titre des intérêts à régler à l'échéance (nature 66111). Il correspond au remboursement de l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble sis 27, rue du Commandeur, siège du service technique de l'eau et de l'assainissement.

4. Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Un montant de 604.660,00 euros est inscrit au chapitre 67.

Sur la dotation de 500.000,00 euros consacrés aux actions de solidarité internationale, 483.160,00 euros sont inscrits en nature 6743, et 16.840,00 euros sont répartis sur les charges à caractère général. Cette dotation s'inscrit dans le cadre de la loi du 9 février 2005, permettant aux communes de mener des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans la limite de 1% des ressources des services d'eau et d'assainissement. L'effort global de financement de la Ville de Paris s'élève à 1.000.000,00 euros, également réparti sur les deux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Ces actions sont des aides d'urgence, des subventions aux ONG et des actions de coopération décentralisée.

Un montant de 1.500,00 euros est proposé en autres charges exceptionnelles (nature 678). Le reste est inscrit en provision pour intérêts moratoires, pénalités ou annulation de titres.

5. Dotations aux amortissements (chapitre 042)

Les dotations aux amortissements représentent 25.010.000,00 euros en 2016. Cette dépense d'ordre trouve son symétrique en recette d'investissement.

B. Recettes

1. Vente de prestations (chapitre 70)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes issues de la vente de prestations. Son montant est proposé à 74.470.236,36 euros. Les principales ressources sont :

- 51.203.800,00 euros de redevance d'assainissement (nature 70611), qui se décomposent en 49.903.800,00 euros issus de la part collective du prix de l'eau, perçue par la régie Eau de Paris et reversée au budget annexe de l'assainissement, et 1.300.000,00 euros de redevances perçues au titre du rejet des eaux d'exhaure dans le réseau d'assainissement.
- 19.587.936,36 euros de contribution municipale pour la gestion des eaux pluviales (nature 7063);
- 450.000,00 euros (nature 7068) de prestations de service (frais généraux et droits de tournage dans le réseau) ;
- 2.800.000,00 euros (nature 704) de travaux pour comptes de tiers ;
- 242.000,00 euros (nature 7087) de contribution du budget annexe de l'eau, correspondant à différentes charges supportées par le budget annexe de l'assainissement pour le compte de la Section Politique des Eaux (charges de personnel, hébergement et assurances).

2. Subventions d'exploitation (chapitre 74)

Ce chapitre regroupe les subventions d'exploitation perçues par le budget annexe. Son montant est évalué à 2.800.000,00 euros, contre 3.430.000,00 euros en 2015, et comprend :

- 870.000,00 euros de participation du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), correspondant aux frais d'entretien des ouvrages d'intérêt interdépartemental ;
- 1.930.000,00 euros de prime AQUEX versée par l'Agence de l'Eau Seine- Normandie (AESN), en baisse par rapport à 2015, compte tenu du durcissement des conditions d'attribution de cette prime, dont la suppression est prévue en 2017.

3. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il est proposé d'inscrire 2.540.000,00 euros de produits divers de gestion courante (nature 758). 1.669.273,00 euros sont attendus au titre de la redevance versée par les occupants du réseau des égouts (réseaux indépendants) et 457.347,00 euros de contribution municipale aux frais de gestion des câbles des réseaux de communication ouverts occupant la galerie technique des égouts. Enfin, 413.380,00 euros sont inscrits pour les droits d'entrée de la visite publique des égouts.

C. Effectifs

Stabilité des effectifs.

II. Section d'investissement

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

A. Dépenses

Les autorisations de programme nouvelles pour 2016 s'élèvent à 32.131.000 euros. Le tableau retraçant ces inscriptions est présenté en annexe de la maquette budgétaire (annexe IV B2.1).

1. Plan de modernisation

Aménagements structurels : 662.000,00 euros

Les opérations nouvelles sont :

- 662.000,00 euros pour diverses études et avant-projets comprenant des diagnostics amiante ;

Amélioration de la gestion des sables : 5.750.000,00 euros

Il est proposé d'inscrire un montant d'autorisation de programme de 500.000,00 euros pour la poursuite de la remise en service des réservoirs de chasse. Cette opération permet l'amélioration des conditions de travail des égoutiers, en limitant la stagnation de dépôts de matière organique générateurs d'émanations gazeuses.

250.000,00 euros sont également inscrits pour la création d'un puits de service sur le collecteur du Nord. Enfin, une nouvelle autorisation de programme est proposée pour l'installation de vannes à effacement rapide dans le réseau, qui devraient limiter les interventions humaines dans les opérations de curage, pour un montant de 5 millions d'euros.

Informatique et télécommunications : 414.000,00 euros

- 414.000,00 euros sont prévus pour l'acquisition de matériels informatiques industriels ;

Logistique : 220.000,00 euros

200.000,00 euros sont inscrits pour l'acquisition de matériels de sécurité, d'outillage d'exploitation et d'équipements en fonte ainsi que 20.000,00 euros pour le renouvellement de mobilier.

Réhabilitation : 14.240.000,00 euros

Les opérations nouvelles les plus significatives sont :

- la réhabilitation de collecteurs pour un total de 6.500.000,00 euros comprenant Clichy-centre (4.500.000,00 euros), et la réhabilitation du collecteur Javel (2.000.000,00 euros) ;
- la réhabilitation d'ouvrages secondaires sur le secteur de Belleville, dont la nécessité a été diagnostiquée les années précédentes, pour un montant de 3.540.000,00 euros ;
- la poursuite du programme de recensement et diagnostic de branchements particuliers, et leur réhabilitation, pour 3.000.000,00 euros ;

- la réhabilitation des voies canalisées (anciennes voies privées reclassées dans le domaine public) pour 1.000.000,00 euros ;
- les diagnostics d'ouvrages présentant des signes d'avaries pour 200.000,00 euros.

Réparations : 5.385.000,00 euros

Les principales opérations sont :

- les travaux de sécurité sur le réseau et de désencombrement du réseau pour un montant de 1.000.000,00 euros ;
- les travaux de grosses réparations sur les ouvrages, et sur les stations de gestion locale des flux pour un montant de 3.085.000,00 euros ;
- les travaux prévus dans les locaux pour un montant de 1.300.000,00 euros.

2. Affaires externes

Aménagements de voirie : 1.800.000,00 euros

Parallèlement, de nouvelles inscriptions sont proposées :

- les travaux d'assainissement complémentaires aux projets de petits aménagements urbains et de réfection de voirie pour un montant de 1.500.000,00 euros ;
- 300.000,00 euros pour l'aménagement de l'espace public.

3. Opérations pour compte de tiers: 2.660.000,00 euros

Une opération nouvelle est inscrite.

Il s'agit des modifications à faire sur le réseau, à l'occasion du réaménagement des stations de métro dans le cadre du prolongement de la ligne n°11 évaluée à 2.660.000,00 euros. Elle sera entièrement financée par la RATP.

4. Avances forfaitaires sur marché : 1.000.000,00 euros

Un montant de 1.000.000,00 euros est inscrit en prévision du règlement des avances des marchés publics.

CREDITS DE PAIEMENT

La section d'investissement est proposée à 48.195.076,00 euros en équilibre en dépenses et en recettes, contre 49.014.316,00 euros en 2015, en diminution de 1,67 %.

A. Dépenses

1. Opérations d'ordre entre sections (chapitre 040)

Les subventions d'investissement perçues doivent faire l'objet d'un amortissement. Elles sont versées par l'AESN (nature 139111), la région (nature 13912), le SIAAP (nature 13916) ainsi que d'autres organismes (nature 13918). L'amortissement des subventions est estimé à un montant de 4.780.000,00 euros pour 2016. Cette dépense trouve son symétrique en recettes d'ordre d'exploitation (nature 777).

2. Remboursement des emprunts (chapitre 16)

Le remboursement de l'emprunt s'élève à 1.157.876,00 euros (nature 1641). Il correspond à l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble Commandeur.

Le montant des annuités de remboursement d'avances réglé à l'AESN (nature 1678) est de 3.390.000,00 euros compte tenu des avances versées pour l'exercice 2015. Ces avances étant toutes à taux zéro, aucune charge financière n'est supportée par la section d'exploitation.

3. Dépenses d'équipements et de travaux (chapitres 20, 21 et 23)

Le surcoût dû à la présence d'amiante en égouts peut représenter, en fonction des secteurs jusqu'à 20% du montant des travaux.

Un montant de 36.146.200,00 euros est proposé, se décomposant comme suit :

2.882.200,00 euros sont inscrits en aménagements structurels, dont :

-1.035.000,00 euros sont prévus pour l'achèvement du déversoir d'orage Chatillon Bas Meudon, pour la part financée par la ville ;

-1.847.200,00 euros sont inscrits en crédits d'étude générale, et de ventilation d'ouvrage, d'étude relative à la refonte du système GAASPAR et d'avant-projets comprenant des diagnostics amiante, prospection technique de robots observateurs, et étude de zonage et permettront également la poursuite du modèle hydraulique de calage de crue.

Par ailleurs,

- 1.750.000,00 euros sont inscrits pour l'amélioration de la gestion des sables (programme de vannes à effacement rapide, désencombrement du réseau, création de puit de service) ;

- 1.184.000,00 euros pour l'informatique et les télécommunications aux fins de modernisation du système TIGRE, de commande de matériels informatique industriel, de la poursuite du programme de câblage des petits sites et de la prospection des possibilités de géolocalisation des intervenants en égout ;

- 1.400.000,00 euros au titre de la logistique (acquisition d'équipements de sécurité, de matériels et outillage d'exploitation, équipements en fonte, remplacement de barrage bois par des barrages métalliques etc.) ;

- 15.405.000,00 euros pour les travaux de réhabilitation.

Ils se décomposent en :

- 800.000,00 euros pour les diagnostics des ouvrages visitables,
 - 1.500.000,00 euros pour la réhabilitation des ouvrages principaux (900.000,00 euros pour le collecteur Clichy centre et 600.000,00 euros pour le collecteur Javel) ;
 - 6.940.000,00 euros pour la réhabilitation des ouvrages secondaires (5.600.000,00 euros pour la réhabilitation du secteur du 4^e arrondissement, 800.000,00 euros pour la réhabilitation du secteur Belleville, 200.000,00 euros pour la réhabilitation du secteur Barbès et 340.000,00 euros pour les opérations sur signalement et frais de passation de marchés ;
 - 500.000,00 euros pour la réhabilitation des réseaux de bois et des boulevards périphériques ;
 - 1.140.000,00 euros pour les voies canalisées (anciennes voies privées) ;
 - 4.525.000,00 euros pour les diagnostics et la réhabilitation des branchements particuliers.
- 7.575.000,00 euros pour les grosses réparations, dont 1.440.000,00 euros pour les travaux dans les lieux d'appel ;
- 4.950.000,00 euros pour aménagement - voirie, dont 1.300.000,00 euros pour la réhabilitation de la grande dérivation de saint Ouen ;
- 1.000.000,00 euros au titre des avances de marchés publics.

4. Travaux pour compte de tiers (chapitre 45)

1.185.000,00 euros sont inscrits en opérations réalisées pour compte de tiers. Cela comprend le déplacement de l'égout sous le RD1, financé par le Conseil départemental des Hauts-de Seine pour un montant de 50.000,00 euros, l'aménagement du déversoir d'orage Renan Seine, cofinancé par le SIAAP à hauteur de 1.035.000,00 euros, et l'inscription de 100.000,00 euros pour initier la modification du réseau d'égout lié au réaménagement des stations de métro dans le cadre du prolongement de la ligne n°11, opération entièrement financée par la RATP.

B. Recettes

1. Subventions (chapitres 13)

Les subventions d'investissement attendues s'élèvent à 3.260.000,00 euros, répartis comme suit :

- 3.120.000,00 euros versés par l'AESN (nature 13111) dans le cadre des conventions conclues entre la Ville de Paris et l'agence pour les opérations reconnues éligibles par la commission des aides de l'agence ;
- 140.000,00 euros versés par le SIAAP (nature 1316).

2. Travaux pour compte de tiers (chapitre 45)

1.286.000,00 euros sont inscrits en recette pour les opérations pour compte de tiers :

- 286.000,00 euros pour la première opération de déplacement du collecteur d'Asnières, financée par le Conseil départemental des Hauts-de Seine,
- 1.000.000,00 euros sur 2016 au titre de l'aménagement du déversoir d'orage Renan Seine cofinancé par le SIAAP.

3. Emprunts et dettes assimilées (chapitres 16)

Dans le cadre des conventions passées entre la Ville de Paris et l'AESN, il est escompté des prêts à taux zéro pour un montant de 1.900.000,00 euros (nature 1678).

Un recours à l'emprunt de 15.439.076,00 euros (nature 1641) est inscrit pour financer l'ensemble des investissements à réaliser sur l'exercice 2016.

4. Autofinancement (chapitres 040)

En symétrique des dépenses d'ordre inscrites sur la section d'exploitation, 25.010.000,00 euros sont inscrits en autofinancement.

Tel est le projet que je vous propose d'adopter.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

2015 DPE 46 DFA Budget annexe de l'Assainissement - Budget primitif 2016

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la Charte de Qualité des réseaux d'assainissement ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2016 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Mao Peninou au nom de la 3e Commission et Monsieur Julien Bargeton au nom de la 1^{ère} commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2016 est arrêté en équilibre à 84.731.436,36 euros pour la section d'exploitation et à 48.195.076 euros pour la section d'investissement, conformément aux états annexés à la présente délibération.

Article 2 : Les autorisations de programme inscrites au budget annexe primitif de l'assainissement de 2016 sont arrêtées à 36.706.000 euros en dépenses.

Article 3 : Pour l'exécution du budget, Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter des aides auprès de ses partenaires et à signer les conventions correspondantes.

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder par voie d'arrêtés aux virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre rendus nécessaires par les insuffisances éventuelles de dotations constatées au cours de l'exécution du budget.

Article 5 : Pour assurer l'équilibre du budget annexe de l'assainissement 2016, section d'investissement, Madame la Maire de Paris est habilitée à contracter, en une ou plusieurs fois, un emprunt maximum de 15.439.076 euros.

Cet emprunt pourra être réalisé dans le cadre suivant:

- durée maximum de l'emprunt : 20 ans ;
- taux appliqué : taux fixe ou taux révisable. En cas d'application de taux révisables, les intérêts pourront être calculés sur la base des taux de référence français suivants : TEC 5, TEC 10, EURIBOR 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAG 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAM, T4M, EONIA, OAT, OATI, ou de tout autre taux de référence communément utilisés par les marchés financiers. Les index révisables de référence des emprunts à taux révisables ne pourront être majorés d'une marge supérieure à 350 points de base ;
- en cas de taux fixe, le taux effectif global sera inférieur à 8 % ;
- les frais et commissions bancaires ne sont pas inclus au titre de la marge visée ci-dessus. Ils ne pourront dépasser 1% l'an du montant de l'emprunt sur la durée de l'emprunt.
- amortissement : l'emprunt pourra être à amortissement in fine ou amortissable trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon une structure définie par le contrat. L'emprunt pourra éventuellement être assorti d'un différé d'amortissement.

Madame la Maire de Paris est autorisée à passer tous les actes subséquents nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Madame la Maire de Paris est également autorisée, en ce qui concerne le ou les contrats d'emprunts à réaliser en 2016, ainsi que tous les actes subséquents nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt, à déléguer sa signature à M. le Directeur des Finances et des Achats de la Ville de Paris.

Le service de cet emprunt sera assuré, en cas d'insuffisance de ressources générales du budget, par une augmentation corrélative de la redevance d'assainissement qui sera mise en recouvrement à due concurrence des sommes nécessaires pour faire face aux charges financières des fractions d'emprunts effectivement réalisées.



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2016

2015 DPE 46 DFA

BUDGET ANNEXE

DE L'ASSAINISSEMENT

DOCUMENT BUDGETAIRE

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE PARIS

NUMERO DE SIRET / 21750001600019

POSTE COMPTABLE : Direction Régionale des Finances publiques d'Île de France et du Département de Paris

M49

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

EXERCICE 2016

SOMMAIRE

Pages			
	I. Informations générales		
5	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
6	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
7	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
11	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
13	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	III - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
21	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	x	
22	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
23	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Étalement des provisions		x
24	A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	x	
25	A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1.1 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
	A5.1.2 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		x
	A5.2.1 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
	A5.2.2 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		x
	A6 - Etat des charges transférées		x
26	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	x	
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
28	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'information		
30	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	D - Arrêté et signatures		
31	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- * au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- * au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement ;
- * sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant*.

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- * semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- * avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaire « délibération n°.... du.....)

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	84 731 436,36 €	84 731 436,36 €
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)		
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		84 731 436,36 €	84 731 436,36 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	48 195 076,00 €	48 195 076,00 €
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		48 195 076,00 €	48 195 076,00 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		132 926 512,36 €	132 926 512,36 €
---------------------	--	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section D'EXPLOITATION, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit de recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section D'EXPLOITATION = RAR + résultat reporté + crédits D'EXPLOITATION votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section D'EXPLOITATION + Total de la section d'investissement"

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	38 476 200,00 €	- €	35 965 641,36 €	35 965 641,36 €	35 965 641,36 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 570 000,00 €	- €	22 200 000,00 €	22 200 000,00 €	22 200 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Total des dépenses de gestion des services		61 061 200,00 €	- €	58 180 641,36 €	58 180 641,36 €	58 180 641,36 €
66	Charges financières	1 217 700,00 €	- €	886 135,00 €	886 135,00 €	886 135,00 €
67	Charges exceptionnelles	840 000,00 €	- €	604 660,00 €	604 660,00 €	604 660,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		63 168 900,00 €	- €	59 721 436,36 €	59 721 436,36 €	59 721 436,36 €
023	Virement à la section d'investissement (6)	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
TOTAL		87 718 900,00 €	- €	84 731 436,36 €	84 731 436,36 €	84 731 436,36 €
+						
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						84 731 436,36 €

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €	31 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	76 472 500,00 €	- €	74 470 236,36 €	74 470 236,36 €	74 470 236,36 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	3 430 000,00 €	- €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 886 470,70 €	- €	2 540 000,00 €	2 540 000,00 €	2 540 000,00 €
Total des recettes de gestion des services		82 820 170,70 €	- €	79 841 436,36 €	79 841 436,36 €	79 841 436,36 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	70 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'exploitation		82 890 170,70 €	- €	79 951 436,36 €	79 951 436,36 €	79 951 436,36 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 828 729,30 €	- €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 828 729,30 €	- €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €
TOTAL		87 718 900,00 €	- €	84 731 436,36 €	84 731 436,36 €	84 731 436,36 €
+						
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						84 731 436,36 €

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	20 230 000,00 €
---	------------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 473 000,00 €	- €	1 355 200,00 €	1 355 200,00 €	1 355 200,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 346 000,00 €	- €	1 614 000,00 €	1 614 000,00 €	1 614 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	32 004 500,00 €	- €	33 177 000,00 €	33 177 000,00 €	33 177 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		34 823 500,00 €	- €	36 146 200,00 €	36 146 200,00 €	36 146 200,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 180 401,70 €	- €	936 000,00 €	936 000,00 €	936 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 931 685,00 €	- €	4 547 876,00 €	4 547 876,00 €	4 547 876,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des dépenses financières		6 112 086,70 €	- €	5 783 876,00 €	5 783 876,00 €	5 783 876,00 €
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	2 950 000,00 €	- €	1 185 000,00 €	1 185 000,00 €	1 185 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		43 885 586,70 €	- €	43 115 076,00 €	43 115 076,00 €	43 115 076,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 828 729,30 €	- €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des dépenses d'ordres d'investissement		5 128 729,30 €	- €	5 080 000,00 €	5 080 000,00 €	5 080 000,00 €
TOTAL		49 014 316,00 €	- €	48 195 076,00 €	48 195 076,00 €	48 195 076,00 €
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						- €
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						48 195 076,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement	4 307 116,00 €	- €	3 260 000,00 €	3 260 000,00 €	3 260 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 457 200,00 €	- €	17 339 076,00 €	17 339 076,00 €	17 339 076,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 650 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Total des recettes d'équipement		22 414 316,00 €	- €	21 599 076,00 €	21 599 076,00 €	21 599 076,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes financières		- €	- €	- €	- €	- €
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	1 750 000,00 €	- €	1 286 000,00 €	1 286 000,00 €	1 286 000,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		24 164 316,00 €	- €	22 885 076,00 €	22 885 076,00 €	22 885 076,00 €
021	Virement de la section d'exploitation (6)	- €	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des recettes d'ordres d'investissement		24 850 000,00 €	- €	25 310 000,00 €	25 310 000,00 €	25 310 000,00 €
TOTAL		49 014 316,00 €	- €	48 195 076,00 €	48 195 076,00 €	48 195 076,00 €
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						- €
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						48 195 076,00 €

Il s'agit, pour un budget vote en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

Pour information :	
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 230 000,00 €

- (1) Cf. I - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	35 965 641,36 €		35 965 641,36 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 200 000,00 €		22 200 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €		15 000,00 €
66	Charges financières	886 135,00 €	- €	886 135,00 €
67	Charges exceptionnelles	604 660,00 €	- €	604 660,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	- €		- €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €		50 000,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		- €	- €
Dépenses d'exploitation - Total		59 721 436,36 €	25 010 000,00 €	84 731 436,36 €

+

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES

84 731 436,36 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	936 000,00 €	4 780 000,00 €	5 716 000,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 547 876,00 €	- €	4 547 876,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		- €
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 355 200,00 €	- €	1 355 200,00 €
21	Immobilisations corporelles (6)	1 614 000,00 €	- €	1 614 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	33 177 000,00 €	300 000,00 €	33 477 000,00 €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours</i>		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 185 000,00 €	- €	1 185 000,00 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	<i>Stocks</i>		- €	- €
020	<i>Dépenses imprévues</i>	300 000,00 €		300 000,00 €
Dépenses d'investissement - Total		43 115 076,00 €	5 080 000,00 €	48 195 076,00 €

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

48 195 076,00 €

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 200,00 €		31 200,00 €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	74 470 236,36 €		74 470 236,36 €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
72	<i>Production immobilisée</i>		- €	- €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €		- €
74	Subventions de fonctionnement	2 800 000,00 €		2 800 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 540 000,00 €		2 540 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	110 000,00 €	4 780 000,00 €	4 890 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	- €	- €	- €
79	<i>Transferts de charges</i>		- €	- €
Recettes d'exploitation - Total		79 951 436,36 €	4 780 000,00 €	84 731 436,36 €

+

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
---	-----

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES	84 731 436,36 €
---	------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	3 260 000,00 €	- €	3 260 000,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 339 076,00 €	- €	17 339 076,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)(5)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00 €	300 000,00 €	1 300 000,00 €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours (4)</i>		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 286 000,00 €	- €	1 286 000,00 €
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		- €	- €
3...	<i>Stocks</i>		- €	- €
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		- €	- €
Recettes d'investissement - Total		22 885 076,00 €	25 310 000,00 €	48 195 076,00 €

+

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
--	-----

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	48 195 076,00 €
---	------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	38 476 200,00 €	- €	35 965 641,36 €	35 965 641,36 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
604	Achats d'études, prestations de service, équipements et travaux	2 500 000,00 €	- €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	12 340 000,00 €	- €	12 015 541,36 €	12 015 541,36 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 868 500,00 €	- €	2 014 000,00 €	2 014 000,00 €
6064	Fournitures administratives	49 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
6066	Carburants non stockés	130 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
6078	Autres fournitures	12 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
611	Sous-traitance générale	1 271 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
6132	Locations immobilières	120 000,00 €	- €	105 000,00 €	105 000,00 €
6135	Locations mobilières	1 420 000,00 €	- €	1 150 000,00 €	1 150 000,00 €
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	5 806 400,00 €	- €	5 300 000,00 €	5 300 000,00 €
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	20 800,00 €	- €	23 000,00 €	23 000,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	14 500,00 €	- €	97 000,00 €	97 000,00 €
6156	Maintenance	1 684 000,00 €	- €	1 570 000,00 €	1 570 000,00 €
6168	Primes d'assurance- Autres	510 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
617	Études et recherches	488 400,00 €	- €	320 000,00 €	320 000,00 €
618	Divers	454 000,00 €	- €	318 000,00 €	318 000,00 €
6222	Comm. pour recouvr. de la redevance d'assainissement	75 000,00 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
6226	Honoraires	190 000,00 €	- €	158 000,00 €	158 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
6228	Rém. d'interméd. et honoraires- Divers		- €	10 000,00 €	10 000,00 €
6231	Annonces et insertions	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
6233	Foires et expositions	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00 €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €
6237	Publications	13 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
6238	Divers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6244	Transports administratifs	3 000,00 €	- €	11 000,00 €	11 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6256	Missions	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6257	Réceptions	16 500,00 €	- €	16 500,00 €	16 500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00 €	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	240 000,00 €	- €	290 000,00 €	290 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	700,00 €	- €	700,00 €	700,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000,00 €	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	215 000,00 €	- €	215 000,00 €	215 000,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	7 498 200,00 €	- €	7 498 200,00 €	7 498 200,00 €
63513	Autres impôts locaux	335 000,00 €	- €	360 000,00 €	360 000,00 €
6378	Autres taxes et redevances	75 000,00 €	- €	75 000,00 €	75 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 570 000,00 €	- €	22 200 000,00 €	22 200 000,00 €
6331	Versement de transport	345 400,00 €	- €	305 000,00 €	305 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	66 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
6411	Salaires et appointements	11 550 000,00 €	- €	11 810 000,00 €	11 810 000,00 €
6413	Primes et gratifications	4 141 600,00 €	- €	4 300 000,00 €	4 300 000,00 €
6415	Supplément familial	264 000,00 €	- €	210 000,00 €	210 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 320 000,00 €	- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 833 000,00 €	- €	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	50 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES		A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6541	Créances admises en non valeur sur décision	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 +65		61 061 200,00 €	- €	58 180 641,36 €	58 180 641,36 €
66	Charges financières (b)(8)	1 217 700,00 €	- €	886 135,00 €	886 135,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	939 700,00 €	- €	886 135,00 €	886 135,00 €
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	278 000,00 €	- €		
67	Charges exceptionnelles (c)	840 000,00 €	- €	604 660,00 €	604 660,00 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	500 000,00 €	- €	483 160,00 €	483 160,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	220 000,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (d)(9)	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		63 168 900,00 €	- €	59 721 436,36 €	59 721 436,36 €

023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (11)(12)	24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	87 718 900,00 €	- €	84 731 436,36 €	84 731 436,36 €
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	- €
-----------------------------------	------------

D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (13)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 731 436,36 €
---	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES		A2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	76 472 500,00 €	- €	74 470 236,36 €	74 470 236,36 €
704	Travaux	2 500 000,00 €	- €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €
70611	redevances d'assainissement collectif	49 870 000,00 €	- €	51 203 800,00 €	51 203 800,00 €
7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	23 224 300,00 €	- €	19 587 936,36 €	19 587 936,36 €
7068	Autres prestations de services	450 000,00 €	- €	450 000,00 €	450 000,00 €
7083	Locations diverses	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
7084	Mise à disposition de personnel facturée	149 700,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
7087	Remboursements de frais	242 000,00 €	- €	242 000,00 €	242 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	35 000,00 €	- €	35 000,00 €	35 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €	- €	- €	- €
74	Subventions d'exploitation	3 430 000,00 €	- €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €
747	Subventions et participations des coll. territo.	860 000,00 €	- €	870 000,00 €	870 000,00 €
748	Autres subventions de fonctionnement	2 570 000,00 €	- €	1 930 000,00 €	1 930 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 886 470,70 €	- €	2 540 000,00 €	2 540 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	2 886 470,70 €	- €	2 540 000,00 €	2 540 000,00 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		82 820 170,70 €	- €	79 841 436,36 €	79 841 436,36 €
76	Produits financiers (b)	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels (c)	70 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	70 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (d)(7)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		82 890 170,70 €	- €	79 951 436,36 €	79 951 436,36 €

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (e)(9)	4 828 729,30 €	- €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €
777	QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	4 828 729,30 €	- €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (e)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 828 729,30 €	- €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		87 718 900,00 €	- €	84 731 436,36 €	84 731 436,36 €
---	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	- €
-----------------------------------	------------

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	- €
--	------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 731 436,36 €
---	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES					B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	1 473 000,00 €	- €	1 355 200,00 €	1 355 200,00 €
201	Frais d'établissement	20 000,00 €	- €		
2031	Frais d'études	1 295 000,00 €	- €	1 245 200,00 €	1 245 200,00 €
2033	Frais d'insertion	38 000,00 €	- €		
2051	Concessions et droits similaires	120 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 346 000,00 €	- €	1 614 000,00 €	1 614 000,00 €
2154	Matériel industriel	600 000,00 €	- €	600 000,00 €	600 000,00 €
2155	Outillage industriel	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
21562	Service d'assainissement	130 000,00 €	- €	130 000,00 €	130 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	231 000,00 €	- €	499 000,00 €	499 000,00 €
2184	Mobilier	355 000,00 €	- €	355 000,00 €	355 000,00 €
23	Immobilisations en cours	32 004 500,00 €	- €	33 177 000,00 €	33 177 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	29 654 500,00 €	- €	31 577 000,00 €	31 577 000,00 €
232	Immobilisations incorporelles en cours	700 000,00 €	- €	600 000,00 €	600 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1 650 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		34 823 500,00 €	- €	36 146 200,00 €	36 146 200,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 180 401,70 €	- €	936 000,00 €	936 000,00 €
13111	Agence de l'eau	1 180 401,70 €	- €	936 000,00 €	936 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 931 685,00 €	- €	4 547 876,00 €	4 547 876,00 €
1641	Emprunts en €	1 104 316,00 €	- €	1 157 876,00 €	1 157 876,00 €
1678	Autres emprunts et dettes	3 800 000,00 €	- €	3 390 000,00 €	3 390 000,00 €
1687	Autres dettes	27 369,00 €	- €		
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		6 112 086,70 €	- €	5 783 876,00 €	5 783 876,00 €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	2 950 000,00 €	- €	1 185 000,00 €	1 185 000,00 €
458112	Châtillon bas Meudon	1 450 000,00 €	- €	1 035 000,00 €	1 035 000,00 €
458114	Porte Maillot	1 500 000,00 €	- €		
458115	Déplacement collecteur d'Asnières		- €	50 000,00 €	50 000,00 €
458116	Modilication réseau (prolongation ligne11)		- €	100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		2 950 000,00 €	- €	1 185 000,00 €	1 185 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		43 885 586,70 €	- €	43 115 076,00 €	43 115 076,00 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES		B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)(8)</i>	4 828 729,30 €	- €	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €
139111	<i>Agence de l'eau</i>	4 340 000,00 €	- €	4 230 000,00 €	4 230 000,00 €
13912	<i>Amortissement subventions- Région</i>	108 729,30 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
13914	<i>Communes</i>	-	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
13916	<i>Autres établissements publics locaux</i>	340 000,00 €	- €	350 000,00 €	350 000,00 €
13918	<i>Amortissement subventions- Autres</i>	40 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
2315	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 128 729,30 €	- €	5 080 000,00 €	5 080 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		49 014 316,00 €	- €	48 195 076,00 €	48 195 076,00 €

RESTES A REALISER N-1 (10)	- €
-----------------------------------	------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 195 076,00 €
---	------------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes-à-réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES		B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 307 116,00 €	- €	3 260 000,00 €	3 260 000,00 €
13111	Agence de l'eau	4 000 000,00 €	- €	3 120 000,00 €	3 120 000,00 €
1316	Autres établissements publics locaux (SIAAP)	307 116,00 €	- €	140 000,00 €	140 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 457 200,00 €	- €	17 339 076,00 €	17 339 076,00 €
1641	Emprunts en €	14 457 200,00 €	- €	15 439 076,00 €	15 439 076,00 €
1678	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	2 000 000,00 €	- €	1 900 000,00 €	1 900 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 650 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1 650 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		22 414 316,00 €	- €	21 599 076,00 €	21 599 076,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 750 000,00 €	- €	1 286 000,00 €	1 286 000,00 €
458212	Châtillon bas Meudon	1 000 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
458214	Porte Maillot	750 000,00 €	- €	- €	- €
458215	Déplacement collecteur d'Asnières	- €	- €	286 000,00 €	286 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 750 000,00 €	- €	1 286 000,00 €	1 286 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		24 164 316,00 €	- €	22 885 076,00 €	22 885 076,00 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES		B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
28031	Frais d'études	27 743,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
28033	Frais d'insertion	7 483,41 €	- €	-	-
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	76 552,80 €	- €	260 000,00 €	260 000,00 €
281311	Bâtiments d'exploitation	145 719,33 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
281315	Bâtiments administratifs	927 031,15 €	- €	870 000,00 €	870 000,00 €
281351	Bâtiments d'exploitation	-	- €	300,00 €	300,00 €
28151	Installations complexes spécialisées	470 746,23 €	- €	410 000,00 €	410 000,00 €
281532	Réseaux d'assainissement	21 192 569,17 €	- €	21 300 000,00 €	21 300 000,00 €
28154	Matériel industriel	317 591,18 €	- €	280 000,00 €	280 000,00 €
28155	Outillage industriel	38 810,30 €	- €	55 000,00 €	55 000,00 €
281562	Service d'assainissement - matériel spécifique...	196 271,81 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
2817532	Réseaux d'assainissement	1 062 978,77 €	- €	954 700,00 €	954 700,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 573,87 €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
28184	Mobilier	25 928,98 €	- €	35 000,00 €	35 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		24 550 000,00 €	- €	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 850 000,00 €	- €	25 310 000,00 €	25 310 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	49 014 316,00 €	- €	48 195 076,00 €	48 195 076,00 €
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	- €
----------------------------------	------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIFREPORTÉ OU ANTICIPE (9)	- €
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 195 076,00 €
---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT	III
	B3

OPÉRATION D'EQUIPEMENT N° (1)

LIBELLE :

Art. (1)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) a	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) b	Montant pour Information (5) b
DEPENSES		- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

ETAT NEANT

RECETTES (Répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		- €	- €
13	Subventions d'investissement		
...			
16	Emprunts et dettes assimilées		
...			

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	- €
Excédent de financements si positif	- €
Besoin de financement si négatif	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT										BUDGET PRIMITIF			
IV - ANNEXES										IV			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE										A1.2			

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements	Profil d'amortissement	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt
								Niveau de taux	Taux actuariel					
TOTAL GENERAL					(*)									
163 Emprunts obligataires (total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)					25 800 000,00 €									
1641 Emprunts en euros (8)					25 800 000,00 €									
	DEXIA	2007			25 800 000,00 €	F		4,85%	4,85%		A	C		
1643 Emprunts en devises (8)														
16441 Opérations afférentes à l'emprunt														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)					(*)									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					(*)									
	AESN	?			(*)	F		0%	0%		A	C		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)					1 292 376,45 €									
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes					1 292 376,45 €									
	SIAAP	2005			1 292 376,45 €	F		0%	0%		A	C		

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT										BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES										IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE										A1.2	

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (Suite)

Nature de la dette	Emprunts et dette au 31/12/n											
	Couverture O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						type de taux	index (4)	Niveau de taux au 31/12/2014	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
TOTAL GENERAL				36 358 018,41 €					4 547 875,30€	886 134,65€		355 046,02€
163 Emprunts obligataires (total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)				18 270 817,62€					1 157 875,30€	886 134,65€		355 046,02€
1641 Emprunts en euros (8)				18 270 817,62€					1 157 875,30€	886 134,65€		355 046,02€
1643 Emprunts en devises (8)				18 270 817,62€	12	F		4,85%	1 157 875,30€	886 134,65€		355 046,02€
16441 Opérations afférentes à l'emprunt												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)				18 015 966,12€					3 390 000,00€			
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières				18 015 966,12€					3 390 000,00€			
				18 015 966,12€		F		0,00%	3 390 000,00€			
168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)				71 234,67€					- €			
1681 Autres emprunts												
1682 Bons à moyen terme négociables												
1687 Autres dettes				43 865,67€					- €			
				43 865,67€	10	F		0,00%	- €			

- (1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, etc.).
(5) Taux annuel tout frais compris.
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé du budget primitif.
(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec tranches, emprunts à options).
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	
	IV
	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2016	Capital restant dû au 31/12/2015	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
4,85%	DEXIA	25 800 000,00 €	18 270 817,62 €	17 112 942,32 €	4,85%	886 134,65 €	4,85%
0,00%	AESN	(*)	18 015 966,12 €	14 625 966,12 €	0,00%		0,00%
0,00%	SIAAP	1 292 376,45 €	43 865,67 €	43 865,67 €	0,00%		0,00%
TOTAL		(*)	36 330 649,41 €	31 782 774,11 €		886 134,65 €	
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL		(*)	36 330 649,41 €	31 782 774,11 €		886 134,65 €	

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
IV	
A1.4	

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures / Indices sous-jacents	Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	3 produits	-	-	-	-	-
	100 % de l'encours	-	-	-	-	-
	31 782 774,11 €			-	-	-
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(C) Option d'échange (swaption)	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(F) Autres types de structure	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A2
METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 400€ HT	2003 DPE 120 des 15 et 16/12/2003

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	<u>Structure du réseau d'assainissement</u> Ouvrage issus du génie civil structurant le réseau Aménagements structurels ou de sécurité sur le réseau Equipements du réseau d'assainissement en bouches d'égouts sélectives	15 à 60 ans 60 ans 30 ans 15 ans	
	<u>Equipement du réseau d'assainissement 3 à 15 ans</u> Equipements consistant en des installations complexes spécialisées - Equipements consistant en du matériel de régulation du réseau (vannes, automates, pompes) Equipements consistant en des instruments de métrologie	15 ans 6 ans 3 ans	2001 DPE 129 du 29/01/2011 & 2007 DPE 45 DF 15 des 12 & 13/11/2007
	<u>Bâtiments administratifs</u> Bâtiments Travaux dans les locaux consistant en des agencements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 à 30 ans 30 ans 15 ans	
	<u>Matériel et mobilier</u> Mobilier de bureau Equipement bureautique (informatique et logiciels) Systèmes d'informations géographiques et de télégestion industrielle (matériels et logiciels) Matériel d'exploitation lié à la gestion du réseau (engins de curage, outillages, machines)	3 à 10 ans 10 ans 3 ans 5 ans 10 ans	

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
IV	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	
A4.1	

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		9 627 875,30 €	9 627 875,30 €
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 547 875,30 €	4 547 875,30 €
1641	Emprunts en €	1 157 875,30 €	1 157 875,30 €
1678	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	3 390 000,00 €	3 390 000,00 €
1687	Autres dettes	0,00 €	0,00 €
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 080 000,00 €	5 080 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	
139	subv. Invest. Transférées cpte résultat	4 780 000,00 €	4 780 000,00 €
139111	Agence de l'eau	4 230 000,00 €	4 230 000,00 €
13912	Amortissement subventions- Région	110 000,00 €	110 000,00 €
13914	Communes	40 000,00 €	40 000,00 €
13916	Autres établissements publics locaux	350 000,00 €	350 000,00 €
13918	Amortissement subventions- Autres	50 000,00 €	50 000,00 €
020	Dépenses imprévues	300 000,00 €	300 000,00 €

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 627 875,30	0,00		9 627 875,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT		BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Dépenses votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
Ressources propres externes de l'année (a)		- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
15	Provisions pour risques et charges (5)	- €	- €
169	Primes de remboursement des obligations	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations	25 010 000,00 €	25 010 000,00 €
28031	Frais d'études	300 000,00 €	300 000,00 €
28033	Frais d'insertion		
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	260 000,00 €	260 000,00 €
281311	Bâtiments d'exploitation	150 000,00 €	150 000,00 €
281315	Bâtiments administratifs	870 000,00 €	870 000,00 €
281351	Bâtiments d'exploitation	300,00 €	300,00 €
28151	Installations complexes spécialisées	410 000,00 €	410 000,00 €
281532	Réseaux d'assainissement	21 300 000,00 €	21 300 000,00 €
28154	Matériel industriel	280 000,00 €	280 000,00 €
28155	Outillage industriel	55 000,00 €	55 000,00 €
281562	Service d'assainissement - matériel spécifique...	195 000,00 €	195 000,00 €
2817532	Réseaux d'assainissement	954 700,00 €	954 700,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	200 000,00 €	200 000,00 €
28184	Mobilier	35 000,00 €	35 000,00 €

(2) Cf. I - Modalités de vote.

	Op. de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R 001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	25 010 000,00	0,00			25 010 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	9 627 875,30
Ressources propres disponibles	VIII	25 010 000,00
Solde	IX = VIII - IV (5)	15 382 124,70

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458112		Intitulé de l'opération : Châtillon bas Meudon		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458112/458212		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458112			1 035 000,00	1 035 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)					
			1 035 000,00	1 035 000,00	

N° opération : 458212		Intitulé de l'opération : Châtillon bas Meudon		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
481212			1 000 000,00	1 000 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire</i>					
<i>041 Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>					
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)					
			1 000 000,00	1 000 000,00	

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

N° opération : 458115		Intitulé de l'opération : Déplacement collecteur D'asnières		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458115 / 458215		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458115			50 000,00	50 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			50 000,00	50 000,00	

N° opération : 458215		Intitulé de l'opération : Déplacement collecteur D'asnières		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
485215			286 000,00	286 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire</i>					
<i>041 Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>					
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)			286 000,00	286 000,00	

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV A7

N° opération : 458116		Intitulé de l'opération : Modification réseau (prolongation ligne 11°		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458116 / 458216		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458116			100 000,00	100 000,00	
<i>040</i>	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<i>041</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			100 000,00	100 000,00	

N° opération : 458216		Intitulé de l'opération : Modification réseau (prolongation ligne 11°		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458216					
<i>040</i>	<i>Financement par le mandataire</i>				
<i>041</i>	<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>				
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser + Recettes nouvelles votées

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ENGAGEMENT HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	
	IV
	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	CP antérieurs (réalisations cumulées au CA 2014)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer
Avance assainissement	€ 2 520 242,18	€ -	€ 2 520 242,18	€ 1 783 178,68	€ -	€ 737 063,50
PLAN DE MODERNISATION						
Aménagements structurels	€ 54 399 982,90	€ (16 634 332,90)	€ 37 765 650,00	€ 3 115 470,94	€ 2 882 200,00	€ 31 867 799,36
Etudes préliminaires	€ 3 882 675,00	€ 147 975,00	€ 4 030 650,00	€ 2 023 342,70	€ 1 147 200,00	€ 860 107,30
Maillage des collecteurs	€ 20 000 000,00	€ -	€ 20 000 000,00	€ -	€ 150 000,00	€ 19 850 000,00
Traitement des points singuliers	€ 17 282 307,90	€ (16 782 307,90)	€ 500 000,00	€ 49 820,30	€ 550 000,00	€ 0,00
Bassin de stockage	€ 13 235 000,00	€ -	€ 13 235 000,00	€ 1 042 307,94	€ 1 035 000,00	€ 11 157 692,06
Modernisation des usines de relèvement	€ 8 210 665,65	€ (4 779 150,73)	€ 3 431 514,92	€ 7 737 204,13	€ -	€ -
Modernisation et protection des usines contre les crues exceptionnelles	€ 6 110 665,65	€ (2 100 000,00)	€ 4 010 665,65	€ 5 757 156,86	€ -	€ -
Protection contre les crues	€ 2 100 000,00	€ (2 679 150,73)	€ (579 150,73)	€ 1 980 047,27	€ -	€ -
Gestion automatisée (projet GAASPAR)	€ 14 142 150,73	€ (2 000 000,00)	€ 12 142 150,73	€ 4 564 255,07	€ -	€ 7 577 895,66
Gestion automatisée	€ 2 679 150,73	€ -	€ 2 679 150,73	€ 2 666 368,45	€ -	€ 12 782,28
Gestion technique centralisée et réseau de transmissions	€ 450 000,00	€ -	€ 450 000,00	€ 90 967,91	€ -	€ 359 032,09
Stations de gestion locale	€ 11 013 000,00	€ (2 000 000,00)	€ 9 013 000,00	€ 1 806 918,71	€ -	€ 7 206 081,29
Amélioration de la gestion des sables	€ 6 925 075,96	€ 4 372 119,20	€ 11 297 195,16	€ 4 692 429,07	€ 1 750 000,00	€ 1 933 072,54
Amélioration de la gestion des sables	€ 1 777 195,16	€ -	€ 1 777 195,16	€ 1 690 412,74	€ -	€ 86 782,42
Installation de bouches sélectives	€ 2 037 880,80	€ (1 127 880,80)	€ 910 000,00	€ 1 788 306,45	€ 1 200 000,00	€ -
Vannes à effacement rapides	€ -	€ 5 000 000,00	€ 5 000 000,00	€ -	€ -	€ -
Amélioration - modernisation curage	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Rehabilitation des réservoirs de chasse	€ 3 110 000,00	€ 500 000,00	€ 3 610 000,00	€ 1 213 709,88	€ 550 000,00	€ 1 846 290,12
Informatique et Télécommunications	€ 18 769 195,00	€ 263 805,00	€ 19 033 000,00	€ 719 516,26	€ 1 184 000,00	€ 17 129 483,74
T.I.G.R.E.	€ 1 400 000,00	€ -	€ 1 400 000,00	€ -	€ 600 000,00	€ 800 000,00
Matériels	€ 679 000,00	€ 414 000,00	€ 1 093 000,00	€ 436 184,76	€ 414 000,00	€ 242 815,24
Logiciels	€ 1 520 195,00	€ (150 195,00)	€ 1 370 000,00	€ 208 910,89	€ 170 000,00	€ 991 089,11
Cartographie 3D	€ 15 000 000,00	€ -	€ 15 000 000,00	€ -	€ -	€ 15 000 000,00
Réseau fibre optique	€ 170 000,00	€ -	€ 170 000,00	€ 74 420,61	€ -	€ 95 579,39
Logistique	€ 6 156 998,51	€ (1 760 278,90)	€ 4 396 719,61	€ 4 545 659,71	€ 1 400 000,00	€ (1 548 940,10)
Logistique	€ 1 579 703,26	€ (1 579 703,26)	€ -	€ 1 543 452,26	€ -	€ -
Acquisition de matériel d'exploitation	€ 4 517 295,25	€ (180 575,64)	€ 4 336 719,61	€ 2 950 257,70	€ 1 380 000,00	€ 6 461,91
Acquisition de mobilier	€ 60 000,00	€ -	€ 60 000,00	€ 51 949,75	€ 20 000,00	€ -
Rehabilitation	€ 157 031 419,85	€ (76 757 480,72)	€ 80 273 939,13	€ 107 210 258,72	€ 15 405 000,00	€ 9 568 239,11
Travaux de réhabilitation	€ 53 927 239,75	€ (53 927 239,75)	€ -	€ 53 511 190,06	€ -	€ -
Diagnostic des ouvrages	€ 3 226 904,00	€ 200 000,00	€ 3 426 904,00	€ 1 953 578,82	€ 800 000,00	€ 673 325,18
Rehabilitation ouvrages principaux	€ 19 640 000,00	€ (2 300 000,00)	€ 17 340 000,00	€ 10 822 884,97	€ 1 500 000,00	€ 5 017 115,03
Rehabilitation ouvrages secondaires	€ 51 578 381,00	€ (21 156 881,00)	€ 30 421 500,00	€ 21 456 249,46	€ 6 940 000,00	€ 2 025 250,54
Rehabilitation des réseaux des bois et boulevards périphériques	€ 1 500 000,00	€ -	€ 1 500 000,00	€ 134 326,81	€ 500 000,00	€ 865 673,19
Voies privées	€ 5 275 200,00	€ (75 100,00)	€ 5 200 100,00	€ 3 073 224,83	€ 1 140 000,00	€ 986 875,17
Branchements particuliers	€ 21 883 695,10	€ (5 998 259,97)	€ 15 885 435,13	€ 16 258 803,77	€ 4 525 000,00	€ -
Rehabilitation collecteur clichy centre	€ -	€ 4 500 000,00	€ 4 500 000,00	€ -	€ -	€ -
Rehabilitation collecteur Javel	€ -	€ 2 000 000,00	€ 2 000 000,00	€ -	€ -	€ -
Réparations	€ 48 624 611,36	€ 4 462 411,78	€ 53 087 023,14	€ 34 984 310,02	€ 7 575 000,00	€ 10 527 713,12
Grosses réparations	€ 11 080 656,37	€ -	€ 11 080 656,37	€ 10 887 352,33	€ -	€ 193 304,04
Travaux de réparations des ouvrages	€ 18 499 993,29	€ 3 085 000,00	€ 21 584 993,29	€ 14 319 525,27	€ 3 085 000,00	€ 4 180 468,02
Travaux de sécurité	€ 10 832 237,70	€ 77 411,78	€ 10 909 649,48	€ 7 854 317,10	€ 2 050 000,00	€ 1 005 332,38
Travaux dans les locaux	€ 3 611 724,00	€ 1 300 000,00	€ 4 911 724,00	€ 1 891 615,32	€ 1 440 000,00	€ 1 580 108,68
Réaménagement de la visite publique des égouts	€ 4 600 000,00	€ -	€ 4 600 000,00	€ 31 500,00	€ 1 000 000,00	€ 3 568 500,00
TOTAL PLAN MODERNISATION	€ 314 260 099,96	€ (92 832 907,27)	€ 221 427 192,69	€ 167 569 103,92	€ 30 196 200,00	€ 23 661 888,77
AFFAIRES EXTERNES						€ -
Aménagements de voirie	€ 58 549 006,34	€ (16 478 413,22)	€ 42 070 593,12	€ 36 591 248,23	€ 4 950 000,00	€ 529 344,89
Provision pour petits aménagements	€ 44 458 817,34	€ (13 826 224,22)	€ 30 632 593,12	€ 30 510 183,08	€ 1 500 000,00	€ -
Aménagement espace public	€ 8 340 189,00	€ (2 652 189,00)	€ 5 688 000,00	€ 5 988 893,51	€ 600 000,00	€ -
Opérations ponctuelles	€ 4 050 000,00	€ -	€ 4 050 000,00	€ 6 808,68	€ 1 950 000,00	€ 2 093 191,32
Extension du tramway T3	€ 1 700 000,00	€ -	€ 1 700 000,00	€ 85 362,96	€ 900 000,00	€ 714 637,04
Travaux dans les Z.A.C.	€ 36 171 591,27	€ (890 000,00)	€ 35 281 591,27	€ 9 583 321,74	€ -	€ 25 698 269,53
TOTAL DES AFFAIRES EXTERNES	€ 94 720 597,61	€ (17 368 413,22)	€ 77 352 184,39	€ 46 174 569,97	€ 4 950 000,00	€ 26 227 614,42
Opération pour compte de tiers	€ 8 839 827,10	€ (994 666,10)	€ 7 845 161,00	€ 2 836 439,13	€ 1 185 000,00	€ 3 823 721,87
Avances forfaitaires sur marchés	€ 8 574 241,24	€ (2 624 241,24)	€ 5 950 000,00	€ 5 167 306,11	€ 1 000 000,00	€ -
TOTAL SECTION A.P.	€ 428 915 008,09	€ (113 820 227,83)	€ 315 094 780,26	€ 223 530 597,81	€ 37 331 200,00	€ 54 450 288,56

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2016	
IV	
C1.1	

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	<i>dont : TEMPS NON COMPLET</i>
Attaché d'administration	A	3	4	-
Secrétaire administratif	B	22	22	-
Adjoint administratif	C	27	27	-
Filière administrative		52	53	-
Ingénieur des services techniques	A	11	11	-
Ingénieur des travaux et chef d'arrondissement	A	24	19	-
Ingénieur économiste	A	-	1	-
Ingénieur hydrologue/hygiéniste	A	2	2	-
Technicien supérieur	B	48	48	-
Filière technique		85	81	-
Chef d'exploitation	A	6	6	-
Personnel de maîtrise	B	64	55	-
Technicien de Services Opérationnels	B	74	71	-
Egoutier et autre personnel du réseau souterrain	C	190	201	-
Adjoint technique	C	27	27	-
Adjoint technique de l'eau et l'assainissement	C	11	-	-
Filière ouvrière		373	360	-
TOTAL GENERAL		509	494	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/2016

EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	REMUNERATION (3)
Chargé de mission cadre supérieur	A	-	3	<i>IB 855 à 1200</i>
TOTAL NON TITULAIRES (hors saisonniers)		-	3	

POSTES SAISONNIERS	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	SECTEUR (2b)	REMUNERATION (3)
Agent technique saisonnier	C	5	OUV	<i>IB 297</i>

TOTAL TITULAIRES + NON TITULAIRES (hors saisonniers)		510	497	-
---	--	------------	------------	----------

(1) Catégories : A, B ou C.

(2) Secteurs : ADM, FIN, TECH, URB ou ENV

(3) Rémunération : référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels brut.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrage exprimés.....
 VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Absention.....

Date de la convocation :/.../....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

La Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le/.../....

A....., le/.../....